



ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES DÉPENSES ANNUELLES DU GOUVERNEMENT ET DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS EN FAVEUR DES INTERVENTIONS SPÉCIFIQUES ET SENSIBLES À LA NUTRITION AU **BURKINA FASO** **2014 ET 2015**

Auteur: Réseau de la Société civile pour la nutrition (RESONUT)





Cette analyse résume deux études, « Analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles du Gouvernement pour les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition au Burkina Faso en 2014 et 2015 » et « Analyse des allocations (décassements) des Partenaires Techniques et Financiers en faveur des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition au Burkina Faso en 2014 et 2015 », commanditées par le Réseau SUN Société civile pour la nutrition (RESONUT), en 2016 et menées par un bureau d'études Associés en Management Public et Développement (AMD).

INTRODUCTION

La réduction de la malnutrition est reconnue comme une priorité mondiale, consacrée comme un des Objectifs clés du Développement Durable (ODD). Cependant, malgré un engagement mondial soutenu, les avancées sur la voie de la réalisation des ODD, notamment la réduction de la malnutrition, restent en deçà des attentes.

Au Burkina Faso comme dans la plupart des pays sahéliens, la malnutrition demeure un problème majeur de santé et de développement. Face à cette situation, le gouvernement s'est engagé depuis près d'une décennie à renforcer les interventions dans le secteur de la santé et en particulier le secteur de la nutrition.

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

- Déclaration d'Abuja (2001)
- Déclaration de FANUS (2005)
- Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) (2011)
- Initiative Renewed Efforts Against Child Hunger and undernutrition (REACH) (2014)
- Initiative Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR) (2012)
- Stratégie Régionale Africaine de Nutrition (ARNS) (2015)

ENGAGEMENTS NATIONAUX

- Plan National pour la Nutrition (2001)
- Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (2002)
- Plan d'Action du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire (2004)
- Politique Nationale de Nutrition (2007)
- Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN) (2008)
- Réseau de la Société Civile pour la Nutrition (RESONUT) (2014)

En dépit de ces engagements et des actions déjà entreprises, le problème de la malnutrition reste toujours entier. En 2015, la prévalence de la malnutrition aigüe et chronique se situaient respectivement à 11,0% et 30,2% avec des disparités géographiques importantes dépassant les seuils d'alerte de l'Organisation Mondiale de la Santé (MS, 2016). La malnutrition a contribué à environ 28 800 décès d'enfants au Burkina Faso en 2015 (UNICEF, 2015).

Pour inverser cette tendance, la nécessité d'une plus grande intervention en faveur de la nutrition s'impose.



MÉTHODOLOGIE

Objectif général : Déterminer le montant des fonds alloués et dépensés par le gouvernement burkinabè et par les partenaires techniques et financiers pour les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition en 2014 et 2015

La méthodologie utilisée s'est inspirée de la méthodologie SUN révisée¹ mais elle se distingue légèrement de celle du SUN à l'étape de la pondération, en déterminant le poids associé à chaque type d'intervention pro-nutrition en deux étapes. La première étape détermine la part des budgets du projet ou programme consacré entièrement aux actions pro-nutrition²; la deuxième étape a consisté en l'estimation de l'impact nutrition des différents types d'interventions identifiés dans le Cadre commun des résultats en matière de nutrition (CCRN)³.

**DONNÉES PTF &
DGCOOP**

**ENTRETIENS
SEMI-STRUCTURÉS**

IMPLEMENTATION

**CADRE
COMMUN DE
RESULTATS EN
NUTRITION
(CCRN)**

CLASSIFICATION

**FOCUS GROUPES
AVEC LES SPECIALISTES
EN NUTRITION &
DOMAINES
CONNEXES**

PONDÉRATION

1 « Document de synthèse d'analyse budgétaire : Établir les dépenses pour la nutrition dans les pays SUN » (Fracassi et al, 2015)

2 CP1

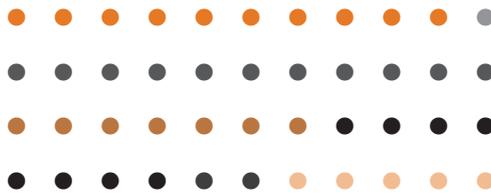
3 CP2

4 Direction Générale de la Coopération.

CHIFFRES CLÉS

ACTIVITÉS EN FAVEUR DES INTERVENTIONS EN NUTRITION PAR GOUVERNEMENT

40 PROJETS MIS EN OEUVRE



MINISTÈRES:

L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (MASA)
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (MEA)
L'ÉDUCATION NATIONALE ET L'ALPHABÉTISATION (MENA)
LES RESSOURCES ANIMALES (MRA)
LA SANTÉ (MS)
LA FEMME, LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET LA FAMILLE (MFSNF)
L'ENVIRONNEMENT, L'ÉCONOMIE VERTE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (MEEVCC)



8,845
milliards FCFA
allocations
budgétaires
moyennes



6,869
milliards FCFA
dépenses
moyennes



0,11%
pourcentage
moyen du PIB
représentant
les dépenses



77,65%
taux d'exécution
moyen des
dotations



124 FCFA
dépenses moyennes par
enfant atteint de la
malnutrition aigüe et
chronique



62,835
milliards FCFA
décaissement
moyen



0,985%
pourcentage
moyen du PIB
représentant les
décaissements



90%
taux moyen du
financement dans
les ressources
financières globales

PTF

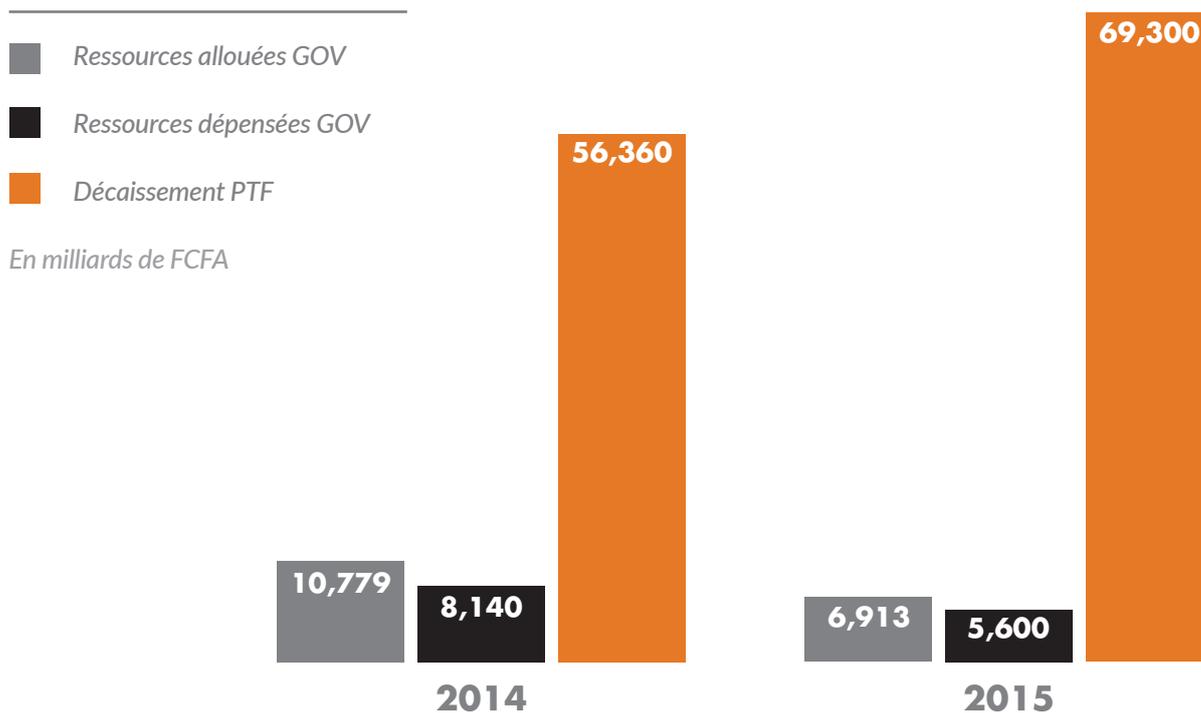


34%
taux d'exécution
moyen des
dotations



41,845 FCFA
décaissement moyen par
enfant atteint de la
malnutrition aigüe et chronique

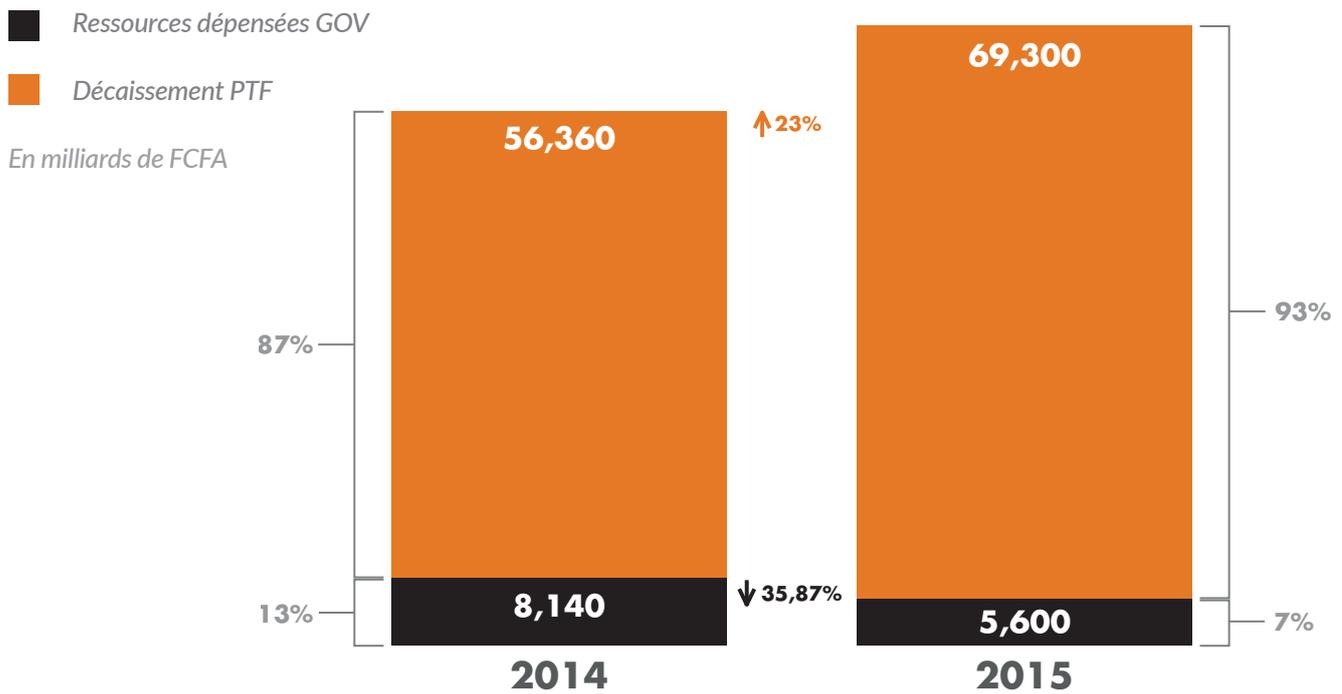
RESSOURCES FINANCIÈRES DÉDIÉES À L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT NUTRITIONNEL DES POPULATIONS BURKINABÈ (2014-2015)



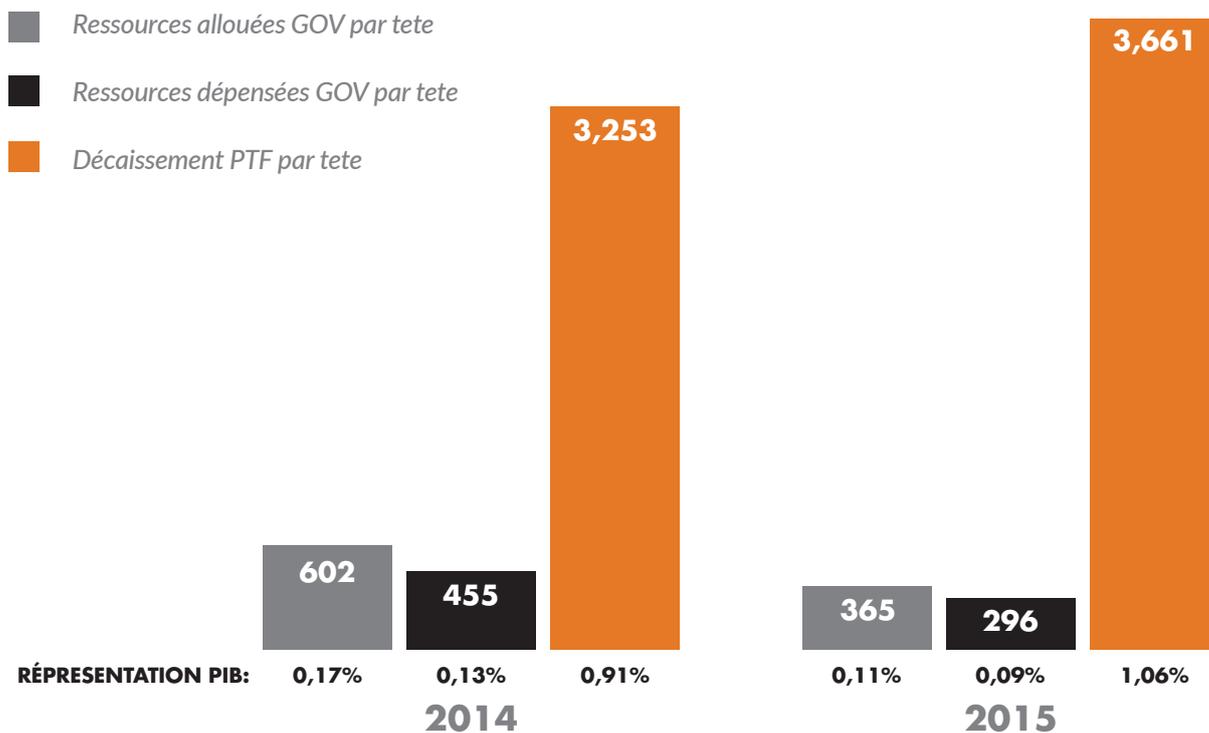
Le gouvernement burkinabè alloue des ressources relativement faibles à l'amélioration de l'état nutritionnel de ses populations. Pour les exercices 2014 et 2015, les allocations budgétaires en faveur de la nutrition se sont élevées à 10,779 milliards et 6,913 milliards FCFA, respectivement. La baisse des allocations de 35,9% observée pourrait être justifiée par la baisse générale du budget de l'Etat en 2015 due à l'insurrection populaire et de ses conséquences économiques.

En ce qui concerne les dépenses, le niveau des montants liquidés pour les acquisitions de biens et services de nutrition est, d'une manière générale, appréciable. Sur la période d'étude, les dépenses totales en nutrition se sont élevées à 13,738 milliards sur une dotation totale de 17,692 milliards soit un taux d'exécution de 77,65% sensiblement supérieur au taux national de 77,28%.

En contraste, le décaissement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dédié au financement des projets/programmes en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2014-2015 a représenté en moyenne 62 836 054 432 de FCFA par an. En effet, suite à la baisse des allocations budgétaires du gouvernement burkinabè, les décaissements annuels des PTF en faveur de la nutrition ont connu une hausse d'environ 23%, passant de 56,36 milliards de FCFA en 2014 à 69,30 milliards de FCFA en 2015.



En outre, la part des PTF dans les ressources globales⁵ en faveur de la nutrition au Burkina Faso a connu une hausse de six points de pourcentage sur la période 2014-2015. Elle est passée de 87% en 2014 à 93% en 2015. Quant au gouvernement, sa contribution aux dépenses de nutrition au Burkina Faso est passée de 13% en 2014 à 7% en 2015.



5

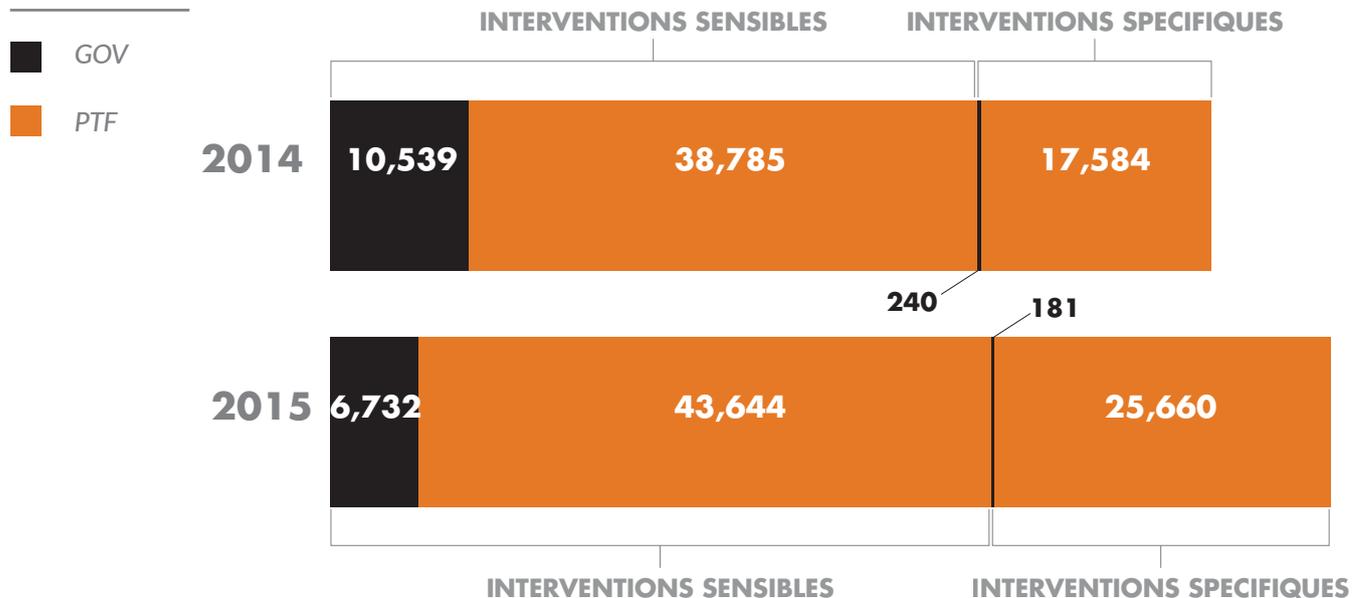
Ressources globales = décaissements globaux des PTF + dépenses globales du gouvernement.

En ce qui concerne l'allocation des ressources financières dédiées à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations burkinabés par habitant, le montant alloué de 602 FCFA en 2014 a été quasiment divisé par deux en 2015, soit 365 FCFA par habitant. En autres mots, la dotation publique a représenté 0,17% de la production intérieure du pays en 2014, baissant à 0,11% en 2015.

Le pourcentage des ressources dépensées par le gouvernement est encore plus faible, ne représentant que 0,13% et 0,09% du PIB en 2014 et 2015, respectivement. Sur une dotation moyenne annuelle de 484 FCFA promise à chaque burkinabé, le gouvernement n'a effectivement exécuté que 375 FCFA. La dépense effective a baissé de 455 FCFA en 2014 à 296 FCFA en 2015.

Les contributions des PTF ont été ainsi non-négligeables. Considérant la population du Burkina Faso en 2014 et 2015⁶, le montant du décaissement annuel global par tête est passé de 3 152,51 FCFA à 3 660,74 FCFA, soit un accroissement d'environ 16%.

En outre, les décaissements globaux des PTF en faveur de la nutrition ont représenté 0,91% et 1,06% du produit intérieur brut, respectivement.



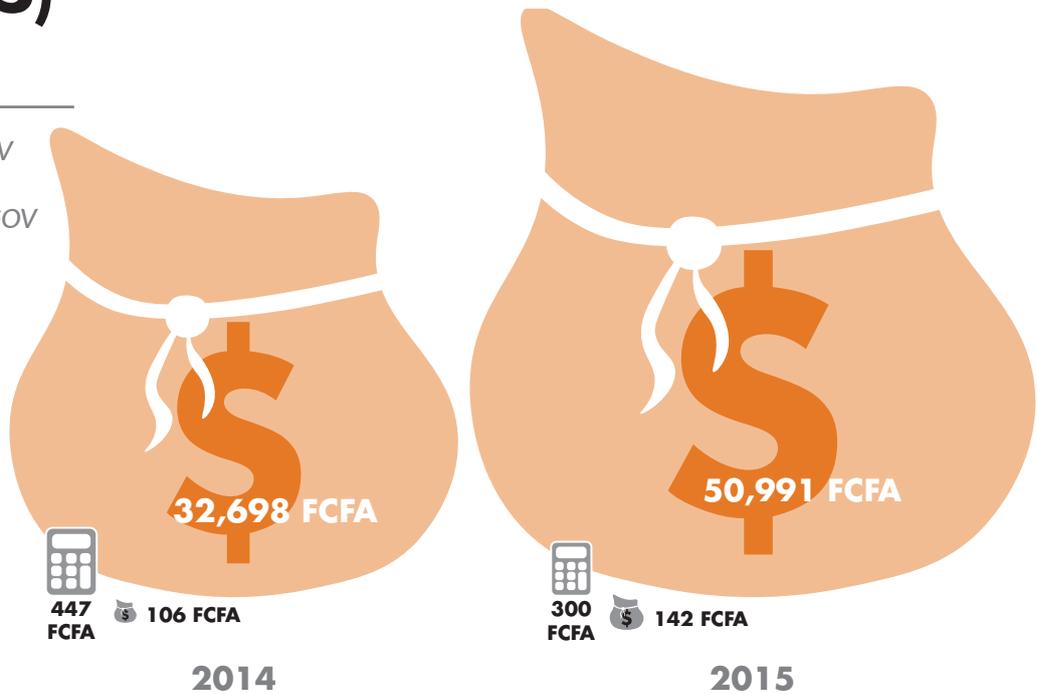
En ce qui concerne la répartition des ressources financières dédiées à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations burkinabè entre les interventions spécifiques à la nutrition et les interventions dites sensibles, qui affectent la nutrition indirectement, presque une totalité des ressources allouées par le gouvernement a été consacrée aux interventions sensibles, soit en moyenne 97% des allocations globales. Par contre, la proportion des interventions spécifiques dans les dépenses est encore plus faible et n'a atteint que 99,30% et 98,72% en 2014 et 2015, respectivement.

Du côté des PTF, plus de 38,78 milliards FCFA portait sur des interventions sensibles à la nutrition contre environ 17,58 milliards FCFA pour les interventions spécifiques, soit 31% des décaissements en 2014. Autrement dit, les PTF ont décaissé deux fois plus de ressources au titre des interventions sensibles à la nutrition qu'ils en ont fait pour les interventions spécifiques. En 2015, l'écart entre les décaissements pour des interventions spécifiques et des interventions sensibles a diminué de plus de trois milliards FCFA, soit une réduction de 15%. Les décaissements au titre des interventions spécifiques représentaient 37% des décaissements des PTF, soit plus de 25,66 milliards FCFA contre 43,64 milliards FCFA en direction des interventions sensibles.

⁶ 17 880 386 et 18 931 686, respectivement.

RESSOURCES FINANCIÈRES DÉDIÉES À L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS MALNUTRIS BURKINABÈ (2014-2015)

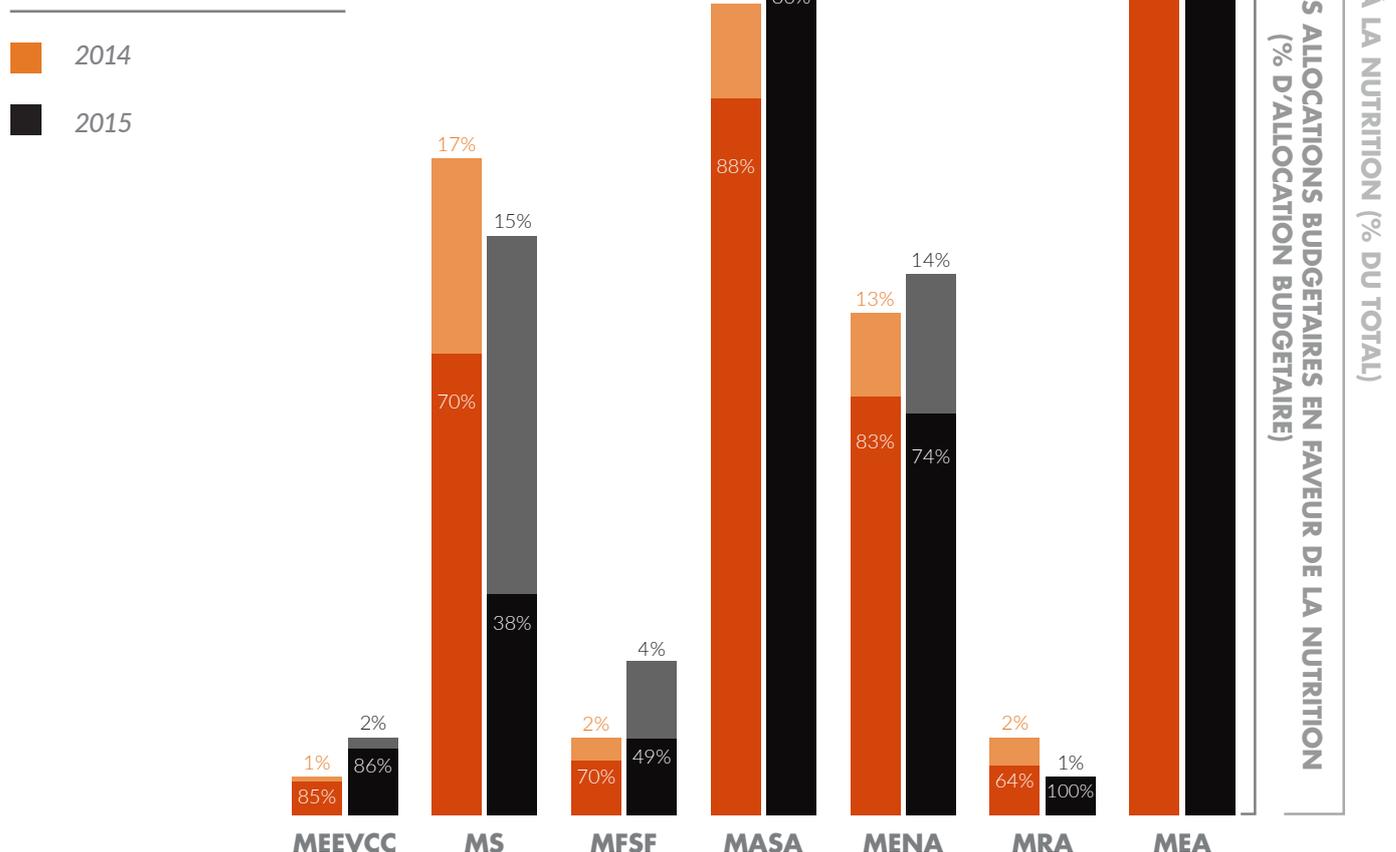
-  Ressources allouées GOV
-  Ressources dépensées GOV
-  Décaissement PTF



RESSOURCES FINANCIÈRES DÉDIÉES À L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT NUTRITIONNEL DES POPULATIONS BURKINABÈ (2014-2015) PAR SECTEUR D'INTERVENTION

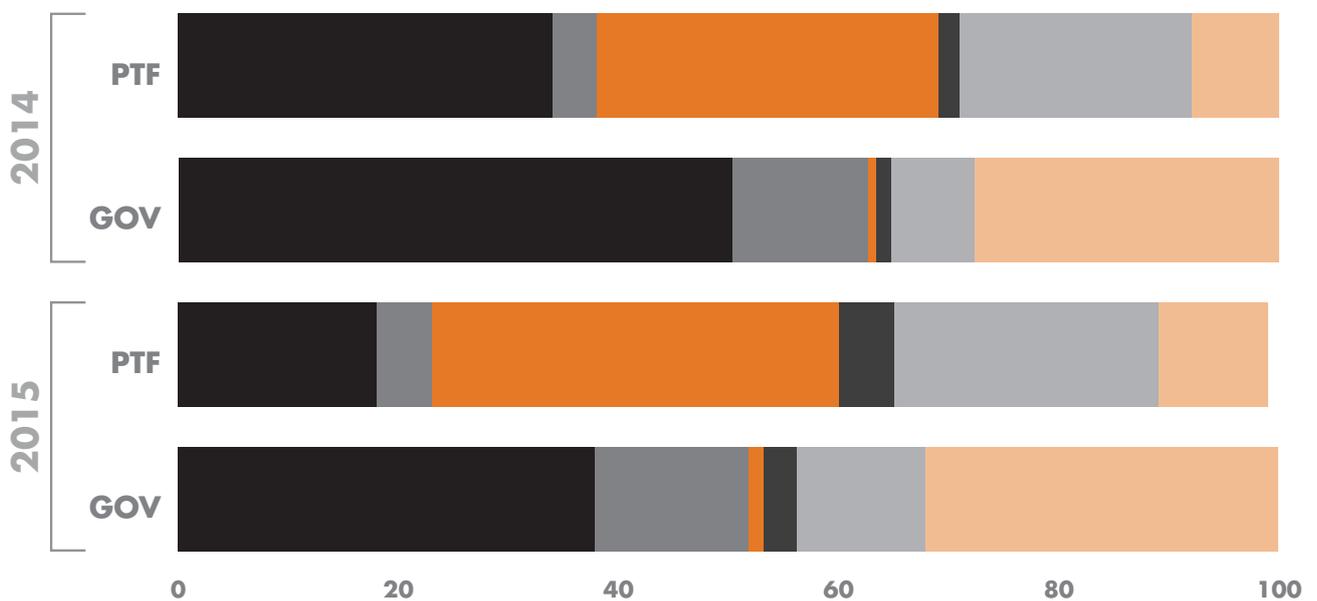
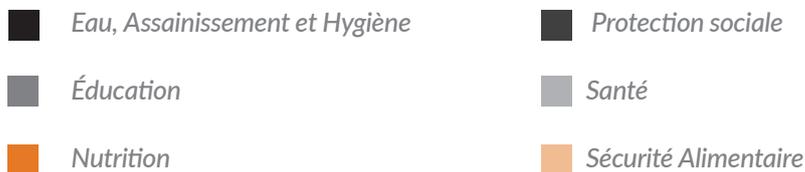
Les allocations budgétaires du gouvernement en faveur des interventions en nutrition sont portées en grande partie par le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement et le Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire.

Le volume des ressources financières dédiées à la nutrition par ces deux ministères s'élève à 5,798 milliards FCFA, soit 66% des allocations globales.



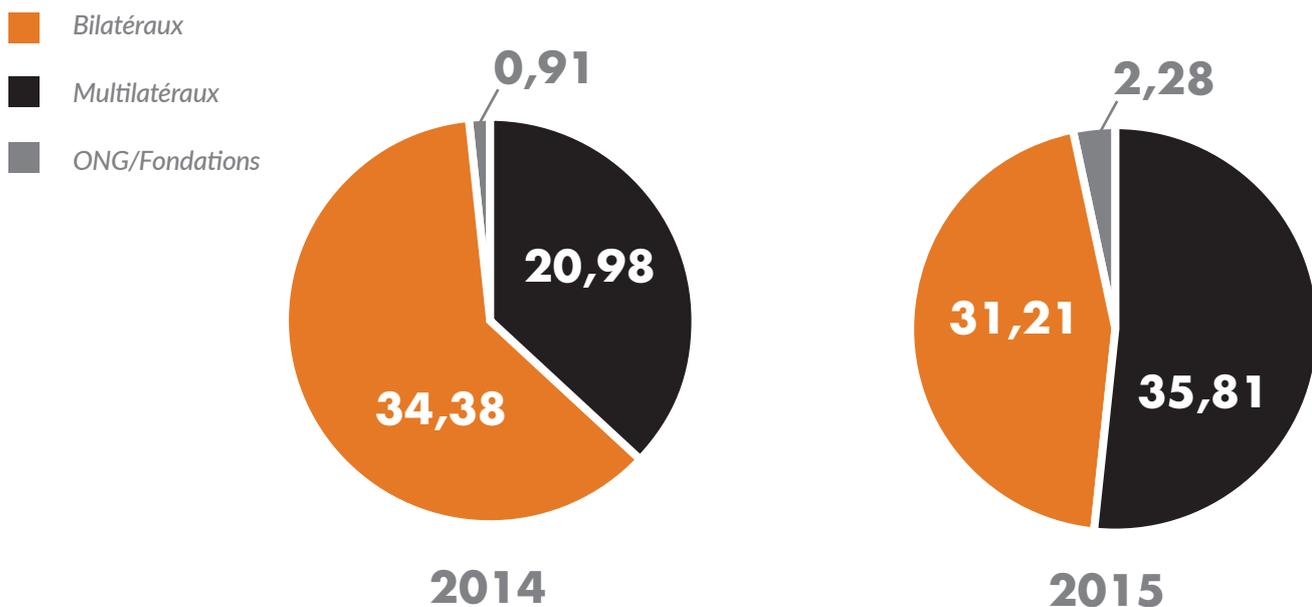


Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition sont principalement passés par le canal des secteurs Nutrition ; Eau, Hygiène & Assainissement ; et Santé. En effet, sur les 56,36 milliards FCFA décaissés en 2014, 19,11 milliards FCFA, soit 34% des ressources disponibles, ont servi à financer des projets dans le secteur Eau, hygiène & assainissement. Toutefois, ce secteur a perdu la moitié de son poids en 2015 où il ne représente plus que 18% des décaissements des PTF en faveur de la nutrition.



RESSOURCES FINANCIÈRES DÉDIÉES À L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT NUTRITIONNEL DES POPULATIONS BURKINABÈ (2014-2015) PAR TYPE DE PTF

Au Burkina Faso, différents partenaires techniques et financiers interviennent en faveur de la nutrition. Avec plus de 34,48 milliards FCFA, les partenaires multilatéraux apparaissent comme les PTF décaissant le plus de ressources en faveur de la nutrition en 2014, suivis par des partenaires bilatéraux qui ont décaissé 20,98 milliards FCFA. La part des ONG/fondations est marginale, soit 1,6% des décaissements totaux.

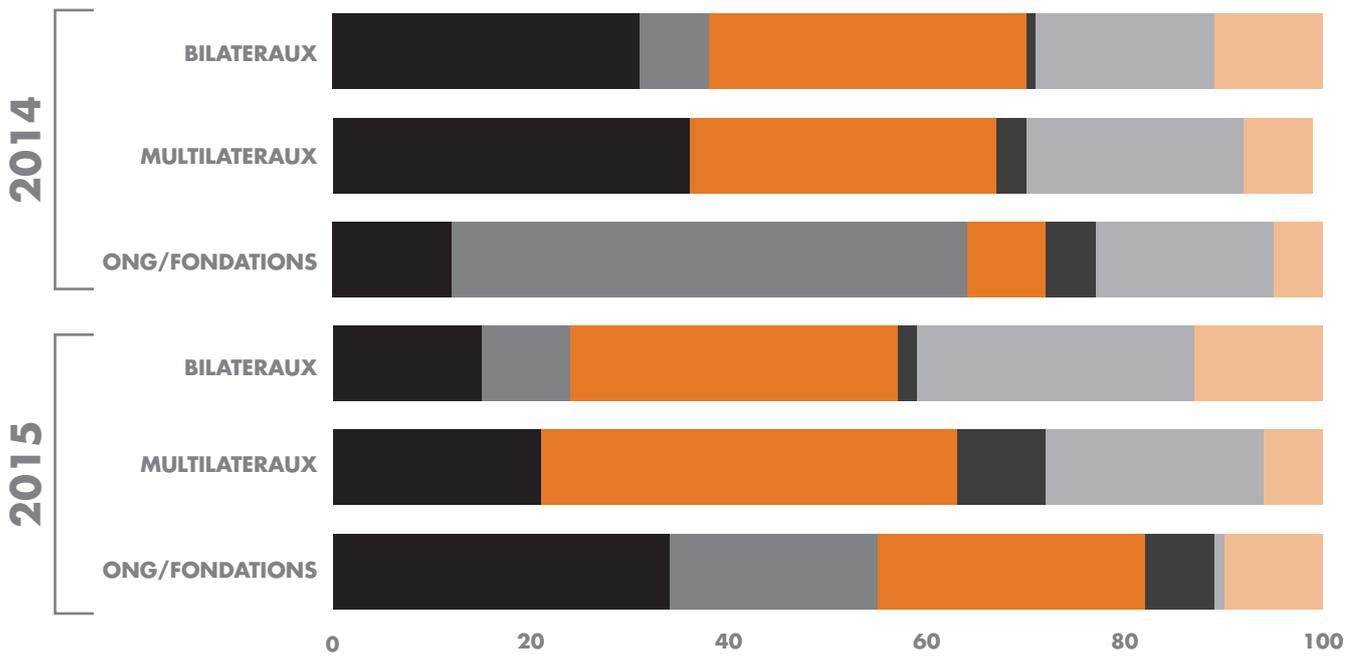


L'année 2015 marque un moment d'amélioration des efforts des bilatéraux et des ONG/fondations. Les montants décaissés par les partenaires bilatéraux passent à 35,81 milliards FCFA, soit une hausse de près de 71%. Ils constituent ainsi les principaux contributeurs financiers à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations en 2015. De même, les ONG/fondations ont accru leur contribution en faveur de la nutrition à 3,3%, soit un doublement de leur part contributive par rapport à 2014.

Parmi les six secteurs du CCRN, le secteur de la nutrition reçoit, dans l'ensemble, une plus grande partie des décaissements PTF, notamment de la part des partenaires multilatéraux et bilatéraux. Les ONG/fondations semblent favoriser le secteur de l'éducation pendant que le soutien dans les autres secteurs paraît comparable à travers des différents PTF.



© Volta Vancouver



RECOMMANDATIONS

GOVERNEMENT

- Allouer des ressources à la réalisation des études de suivi budgétaire au niveau national;
- Plaider activement pour la définition soit d'un programme nutrition à faire figurer dans la liste des programmes budgétaires, soit d'un sous compte dédié à l'enregistrement des crédits en faveur de la nutrition dans une des 10 fonctions de la dépense publique;
- Renforcer la dynamique de plaidoyer autour de la nutrition afin d'amener les allocations budgétaires du gouvernement pro-nutrition à au moins 3% du budget national tel que recommandé par la Fédération des sociétés africaines de nutrition (FANUS);
- Revoir à la hausse les ressources publiques dédiées aux interventions spécifiques afin de ramener la prévalence de la malnutrition chronique (30,2%) et aigüe (11,0%)¹ à des niveaux acceptables;
- Mettre en place une cellule de veille regroupant les acteurs de la plateforme SUN du Burkina Faso afin d'analyser chaque année les avant-projets de budgets des ministères pour s'assurer que les allocations budgétaires pro-nutrition soient suffisantes.

PTF

- Réaliser une étude internationale afin de développer et affiner une méthodologie consensuelle de revue des dépenses en nutrition et de la rendre applicable dans tous les pays membres du mouvement SUN;
- S'approprier le Cadre Commun des Résultats en Nutrition par la compréhension de la classification des différents projets et rendre disponibles les données financières;
- Renforcer la dynamique de plaidoyer autour de la nutrition afin d'accroître les décaissements des PTF pour la nutrition, notamment en faveur des interventions spécifiques;
- Mener annuellement des études de revue des décaissements des PTF en faveur de la nutrition afin d'apprécier l'évolution des décaissements effectués;
- Rehausser les décaissements des PTF bilatéraux en faveur des interventions dans le secteur de la protection sociale;
- Rehausser les décaissements des PTF multilatéraux en faveur des interventions dans le secteur de l'éducation.

POUR L'ALIMENTATION.
CONTRE LA FAIM ET
LA MALNUTRITION.

POUR L'EAU POTABLE.
CONTRE LES MALADIES MORTELLES.

POUR DES ENGANTS QUI
GRANDISSENT BIEN.
CONTRE DES VIES PERDUES
TROP VITE.

POUR DES RÉCOLTES CETTE ANNÉE ET
LES ANNÉES SUIVANTES.
CONTRE LA SÉCHERESSE ET LES
CATASTROPHES NATURELLES.

POUR CHANGER LES MENTALITÉS.
CONTRE L'IGNORANCE ET
L'INDIFFÉRENCE.

POUR METTRE UN TERME À LA FAIM.
POUR TOUS.
POUR TOUJOURS.

POUR L'ACTION.
CONTRE LA FAIM.



Ce document a été mis en page et reproduit grâce au soutien financier du RESONUT, d'Action contre la Faim Burkina Faso, de ÉCHO et de AFD.

Coordination technique:

Action contre la Faim Burkina Faso

- Marc SEKPON (Directeur Pays)
- Hermann GOUMBRI (Responsable Plaidoyer)
- Talara DAYAMBA (Responsable Adjoint Plaidoyer)

Pour les Rapports complets des études, écrire à cdm@bf.missions-acf.org

Couverture: © Guillaume Gaffiot / Action Contre la Faim
Conception: Alice Hale / Action Contre la Faim Royaume Uni



Financé par
la protection civile
et l'aide humanitaire
de l'Union européenne